

Les nouvelles du
Nord
mag



VIVRE À

ANSE-BERTRAND

Août 2025

BILAN DE MANDATURE

2014 - 2020 - 2025



**+60
projets
réalisés**



Redresser, investir, préparer

Chère ansoise,
Cher ansois,

En 2014 puis en 2020, nous avons pris nos responsabilités avec un cap clair : rendre à Anse-Bertrand les moyens de son développement, dans un esprit de justice, d'audace et de responsabilité. Ces mandats ont été marqués par des défis inédits : une situation budgétaire fragile à notre arrivée, une crise sanitaire mondiale, les tensions économiques et climatiques, mais aussi des attentes légitimes exprimées par nos concitoyens.

Face à ces défis, nous n'avons jamais choisi l'immobilisme. Nous avons agi.

Agir, cela a d'abord voulu dire redresser la commune. Nous l'avons fait sans céder au renoncement ni à la facilité. Les finances ont été rééquilibrées, les dettes assumées, les dépenses maîtrisées. Et surtout, nous avons pu réduire la pression fiscale tout en continuant à investir fortement pour notre avenir commun. C'est là notre fierté : avoir assumé l'existant tout en restaurant nos marges de manœuvre.

Agir, cela a ensuite voulu dire investir pour le quotidien. Partout dans la commune, des équipements attendus ont vu le jour : parc de loisirs centre bourg, place de l'église, city-stade à Guéry, rénovation de routes dans le bourg et toutes les sections de Campêche, Massieux, Guéry, Lacroix Beaufond, rénovation de trottoirs, rénovation du parking et des carbets de la plage de l'Anse Laborde, rénovation des équipements de la plage de la Chapelle et des nouveaux jeux pour enfants, ... Autant de lieux repensés pour servir toutes les générations, renforcer les liens, créer des dynamiques locales.

Agir, cela a surtout voulu dire bâtir l'avenir d'Anse-Bertrand. En accueillant Lizin' Santral, première unité de transformation agroalimentaire intercommunale du Nord Grande-Terre, nous avons posé les bases d'une filière agricole durable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. En lançant le pôle hippique régional, nous avons assumé une ambition forte : faire d'Anse-Bertrand la capitale équestre de la Caraïbe, au croisement du sport, du tourisme et de l'économie.

Ces deux projets, nous les avons portés avec la Région, la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre, l'État, mais surtout avec la conviction que notre commune a un rôle à jouer dans la transformation du territoire.

Ce bilan est donc bien plus qu'une liste de réalisations. Il est la démonstration qu'Anse-Bertrand sait se projeter, se relever, se réinventer.

Avec vous, nous avons tenu le cap. Pour vous, nous avons fait le choix de l'action utile, de l'investissement responsable, de la solidarité concrète.

Et c'est fort de ces avancées que nous regardons aujourd'hui vers l'avenir, avec confiance et avec vous.

Mais, nous n'en sommes pas restés là.

l'avenir : le sens de notre action

Servir le quotidien, préparer l'avenir

Anse-Bertrand change. Et ce changement n'a rien d'abstrait. Il se voit, il se vit, il se ressent dans les rues, dans les quartiers, dans les lieux de vie, au contact des services publics.

Depuis 2020, avec l'équipe municipale, nous avons fait un choix clair : placer le cadre de vie et les services de proximité au cœur de notre action. Parce que c'est là que se construit, jour après jour, la qualité de vie de nos habitants. Parce qu'une commune vivante, c'est d'abord une commune qui prend soin des siens.

Cela s'est traduit par des réalisations concrètes, utiles, visibles.

Ces lieux font plus que remplir une fonction : ils tissent du lien, ils donnent du sens à l'action publique, ils répondent aux besoins du quotidien.

Une commune se juge non seulement à ses grands projets, mais à sa capacité à améliorer la vie de ses habitants, chaque jour.

Mais améliorer le cadre de vie, c'est aussi penser à demain.

C'est planifier l'urbanisme, sécuriser les voiries, rendre la ville et le territoire propres et beaux, valoriser notre littoral, et investir dans des filières durables comme l'agriculture et le tourisme. C'est dans cet esprit que nous avons accompagné la montée en puissance de Lizin' Santral, qui renforce l'économie locale tout en favorisant une alimentation de qualité dans nos écoles. C'est aussi ce qui guide le projet du pôle hippique régional, pour positionner notre commune à l'échelle caribéenne tout en créant de l'emploi ici, chez nous.

Anse-Bertrand avance. Pas à pas, mais avec détermination. Avec le souci constant de l'intérêt général. Avec la volonté de ne laisser personne de côté. Et avec cette conviction profonde : une commune se juge non seulement à ses grands projets, mais à sa capacité à **améliorer la vie de ses habitants, chaque jour.**

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé. Et c'est avec vous que nous continuerons à faire grandir Anse-Bertrand.



Votre Maire Édouard DELTA



10 ans pour redresser Anse-Bert

Lorsque vous nous avez confié les responsabilités municipales en 2014, la commune d'Anse-Bertrand était confrontée à une situation budgétaire tendue, une gestion fragilisée, et des perspectives financières incertaines. Ce diagnostic, partagé par les services de l'État, n'a jamais été caché.

Il nous a même été imposé un cap clair : redresser pour reconstruire

Coup d'œil sur

La dette bancaire (de 2014 à 2023)

2014 : dette bancaire de 1 305 000 €
(≈ 262 €/habitant)

2023 : dette réduite à 260 090 € (≈ 63 €/habitant)
soit -76% de l'endettement par habitant.

Les dettes sociales

2014 : Les dettes sociales réelles s'élèvent à 3 465 000 € soit URSSAF 1 800 000 € (sans la CDE), FIPHFP 600 000 €, CAF Nationale 465 000 €, CNRACL 400 000 €, CGRR 200 000 €.

Les autres dettes

2014 : SEMANOR, 1 000 000 €

Les dettes cumulées de 2014

Si on additionne la dette bancaire + les dettes sociales + les autres dettes de 2014

Résultat de fonctionnement (2014-2024)

- 2014 : déficit important (-3,7 M€, -740 €/hab.)
- 2017 : « La Chambre Régionale des Comptes constate que les mesures de redressement prises par la commune d'Anse-Bertrand au budget primitif de 2017 s'inscrivent dans la trajectoire de rétablissement de l'équilibre budgétaire définie par la chambre régionale des comptes, et dit qu'il n'y a pas lieu, en conséquence, de demander au représentant de l'État de procéder au règlement du budget primitif de 2017 de la commune » ;
- 2020 : notre équipe a redoublé d'efforts pour engager une véritable stratégie de redressement. Cela s'est traduit par :
 - La votation annuelle du budget, malgré les contraintes ;
 - Le respect de la trajectoire du plan de redressement élaboré avec la Chambre régionale des comptes ;
- 2023 : déficit ramené à -563 189 €. Il représente 5% des recettes de fonctionnement.

Fait

- ✓ En 2023, avec seulement 63 €/habitant de dette, Anse-Bertrand est très en-dessous de la moyenne nationale (3 000 €/habitant). Cela signifie moins de pression pour rembourser, et davantage de marge pour investir et obtenir de nouveaux emprunts.
- ✓ 2024 : les dettes sociales ont été payées
- ✓ 2023 : elles ont été payées
- ✓ Plus de 5 700 000 € ont été remboursées
- ✓ 2024 : Le déficit de la section de fonctionnement est réglé à 858 134 €, compte tenu de la remunicipalisation de la caisse des écoles avec intégration des 30 agents et des dettes sociales anciennes. Il représente 8% des recettes de fonctionnement.

trrand : de la crise aux bases solides

LE PLAN 2024-2027 Consolider ce qui a été construit

- La commune s'est engagée à respecter les préconisations et la trajectoire de redressement jusqu'en 2027 proposées par la Chambre régionale des comptes.
- Les efforts s'appuient sur une gestion rigoureuse des dépenses, des projets ciblés avec des financements bouclés et une mobilisation optimisée des subventions.

✓ Dès 2024, plusieurs voyants sont au vert : capacité d'autofinancement brute, capacité d'autofinancement nette, dépenses d'équipement, fonds de roulement et trésorerie

- De ce fait, la commune a pu obtenir de nouveaux emprunts pour financer ses nouveaux projets.

Redresser pour mieux servir l'avenir

Nous avons pris nos responsabilités. En 10 ans, la commune est passée d'une situation de blocage institutionnel et de déficit chronique à une **gestion assainie, pilotée et responsable**. Le chemin a été exigeant. Il n'est pas encore totalement terminé, mais **les bases sont désormais solides**.

Nous pouvons désormais engager une nouvelle phase : celle de la relance et du développement maîtrisé.

Anse-Bertrand est redevenue une collectivité capable de décider, d'investir et de se projeter.

Ces résultats ont été obtenus sans remettre en cause les services essentiels à la population, et en concentrant les investissements sur l'entretien du patrimoine existant et les projets prioritaires.



10 690 885 M€

Budget de
fonctionnement 2024

9 000 104 M€

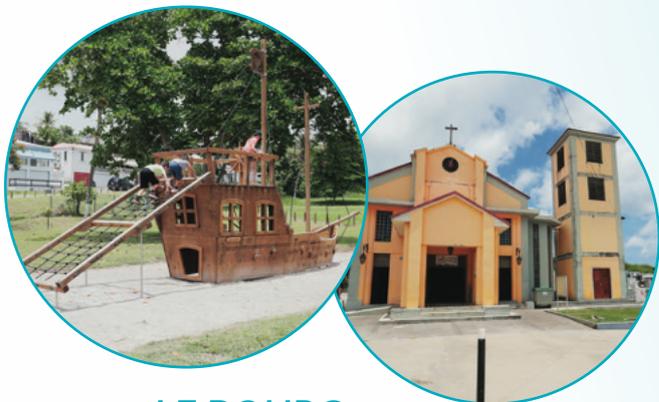
Montant cumulé
des investissements
d'équipements 2018-2024

Anse-Bertrand,
ville innovante et
attractive

Nos engagements tenus

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Durant cette mandature, la municipalité s'est évertuée à travailler à l'aménagement durable de la commune pour améliorer la qualité de vie des habitants, mais aussi l'attractivité d'Anse-Bertrand.



Nettoyage des espaces abandonnés et des dents creuses

Ces travaux participent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre commune. L'ancien Presbytère et le bâtiment en ruine à droite de la boulangerie BERNARD ont fait l'objet d'une démolition. Les sites de l'ancien local de FATKA et son bâtiment annexe, celui de l'UVN et un bâtiment situé près du phare, font également partie de ce programme.

Coût : 46 437,06 € HT.

> LE BOURG

Embellissement de la mairie

Au service des administrés et des visiteurs de la commune, les services municipaux se devaient d'être installés dans un bâtiment attractif et agréable. L'équipe municipale a donc fait procéder à des travaux de peinture et de menuiserie, à la fin de l'année 2024 pour un coût de 107 710 € HT.

Rénovation de l'entrée et de la sortie du Bourg

La requalification du Bourg passe par la rénovation des accès au centre-ville, confiée au centre de formation Renaissance, sous forme de chantier-école spécialisé en aménagement paysager. La formation dispensée combine enseignement théorique et pratique sur le terrain et aboutira, pour les participants, à l'obtention d'un titre professionnel ouvrier-paysagiste. D'autres chantiers d'aménagement paysager sont déjà terminés tels que :

- L'Espace Adéla Deschamps
- Création d'une aire de jeux sur la plage de la Chapelle, par le Conservatoire du littoral
- Rénovation de la place du monument aux morts
- Rénovation et aménagement de la place de l'église et du parc de loisirs
- Installation de toilettes publiques
- Construction d'un centre social
- Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire-MSP, la commune a déjà acheté le foncier
- Création d'un lotissement de 34 logements en accession à la propriété dans la zone de Chapelle



> MACAILLE - SANS FENÊTRE

Éclairage

Lotissement Grand Fond Macaille, rue de la Canne à sucre, rue des Hironnelles, rue des Abeilles, rue des Merles siffleurs.

Création d'un lotissement

Après une phase d'étude de faisabilité, la commune a confié la réalisation et la commercialisation du lotissement de la zone sans-fenêtre à la Société Local Publique, Cœur d'Énergie. **L'investissement s'élève à 2 882 320,94 € HT et devrait générer un bénéfice d'environ 650 000 € à la commune.**

Réhabilitation de l'ex-hangar communal

Un bâtiment moderne accueillera l'ensemble du personnel et des équipements du service technique de la commune suite à la réhabilitation de l'ancien hangar situé dans la ZAC de Macaille. Autrefois répartis sur plusieurs sites, les agents seront réunis dans ce bâtiment sécurisé.

Coût : 525 000 € HT.

- Création d'un troisième cimetière dans la zone de sans-fenêtre 1.



> CADRE DE VIE

Enfouissement des réseaux

• L'enfouissement des réseaux (électricité, télécommunications, eau) présente plusieurs avantages, notamment :

- L'amélioration esthétique du paysage
- La sécurisation des infrastructures
- Une meilleure résilience et la continuité des services
- La réduction des nuisances et des risques pour la population
- L'adaptabilité aux projets urbains et environnementaux.

Un budget de 532 883,80 € HT y a été consacré.

Adressage communal

L'adressage communal n'est pas anodin. Il permet aux usagers de se repérer et de fluidifier la circulation, mais contribue également à faciliter l'intervention des secours. La municipalité a donc décidé d'investir sur la pose de plaques, de panneaux de rues et de numéros de maison.

Les panneaux de rue et de numérotation des maisons ont déjà été commandés pour un montant de 109 331 € HT.

Révision du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme définit le projet d'aménagement et d'urbanisme et fixe donc les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Celui d'Anse-Bertrand a été approuvé en 2017 et mis en révision en 2022 pour mieux l'adapter aux projets du territoire.

> GUÉRY - CAMPÊCHE

Réfection des routes

• 1^e campagne, notamment à Zénon Campêche, au lotissement jardin de Guéry, route de Pavillotte, lotissement Guéry centre, Rue Lucie dite anonyme-impasse Catalina à Massioux et des trottoirs du Bourg.

• 2^e campagne, notamment : rue de la badiane, rue des tambouyers et des mayoleurs à Campêche, rue des grands carbets et impasse des îles Grenadines à Massioux, impasse des espadons à Beaufond-Lacroix, Rue de la canne à sucre à Macaille, impasse des colibris, rue Gerville Réache, impasse des pommes cannelles dans le bourg.

Coût : 482 986 €.

Puis rue des goyaviers, rue Norbert Daulcle, impasse ananas, impasse Bigarades, impasse des mandarines, rue des prunes cythères. **Coût : 294 969 €.**

Campêche



Ancienne Sucrierie Mahaudière



Nos engagements tenus

TOURISME & ÉCONOMIE

Le développement de la commune passe par le soutien aux activités et aux acteurs économiques locaux. Un engagement fort de la municipalité qui s'est concrétisé par plusieurs actions.

> LE BOURG

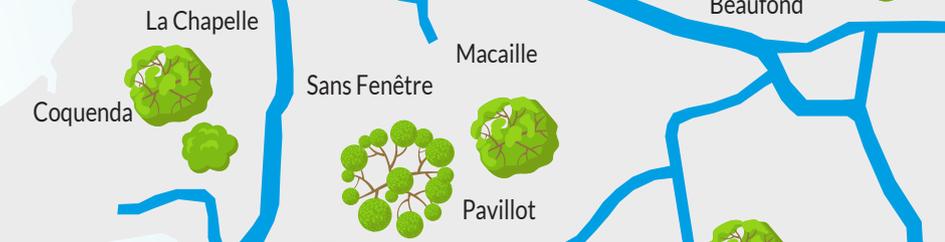
Espace multimédia « La Base »

L'espace multimédia « La Base », inaugurée en octobre 2024, est l'un des exemples de la volonté des élus municipaux et de la Communauté d'agglomération de soutenir l'activité économique. Cet espace situé en face de l'Église, est à la fois un point d'information touristique, un espace de coworking, un lieu de formation et un centre d'aide numérique. Un outil de désenclavement et d'ouverture de la commune sur le monde, au service des habitants et des visiteurs de la cité.

Coût du projet CANGT : 298 000 €.

Réfection des carbet, des tables de la plage de la Chapelle

Mise en place de barbecue pour les grilles dans le cadre du Plan Océan de la Région Guadeloupe.



Halle aux poissons

Tournée vers la mer, la commune d'Anse-Bertrand se devait de disposer d'un espace digne de ce nom pour la distribution des produits de la pêche. La Halle aux poissons, marché couvert dédié aux pêcheurs, a été inaugurée en octobre 2024.

Coût de l'opération : 95 000 € HT.

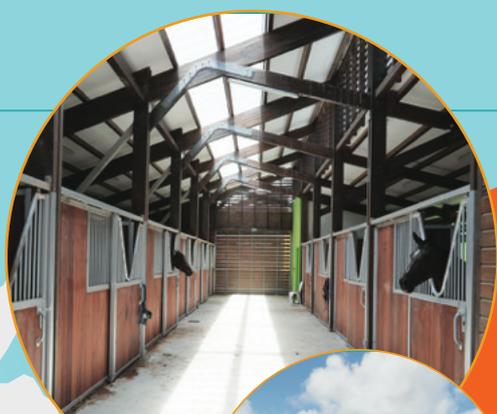
> MACAILLE

Construction de Lizin' Santral

C'est l'un des projets phares dans le Nord Grande-Terre, Lizin' Santral a déjà vu le jour dans la commune d'Anse-Bertrand, à Grand Fond Macaille. Cet outil, initié par la Communauté d'agglomération, est un atelier de transformation agroalimentaire des produits locaux pour alimenter notamment les cuisines centrales du territoire. Donner le goût des produits de chez nous aux élèves et structurer les filières agricoles, telles sont les objectifs de cette structure.

Les premiers tests vont commencer dès la fin de l'année 2025.

Coût de l'opération CANGT : 9 617 306,48 € HT.



> SAINT-JACQUES

Rénovation de l'hippodrome de Saint-Jacques

Point de rendez-vous des amoureux de courses hippiques, l'hippodrome de Saint-Jacques se refait une beauté avec l'aménagement d'une nouvelle piste et des tribunes pouvant accueillir agréablement le public. Les installations pour les professionnels et les chevaux ont également été prévues, avec notamment de nouvelles écuries. Cet outil, rénové par la Région Guadeloupe, contribue également à l'attractivité de la commune.

Coût du projet Région Guadeloupe : 35 000 000 €



- Aménagement de la zone touristique de la Chapelle sur 28 hectares.
- Construction d'une distillerie sur 5 hectares portée par un industriel de la place, à la Joyeuse, d'une capacité de 30 000 tonnes/an.

Nos engagements tenus

SPORT & CULTURE

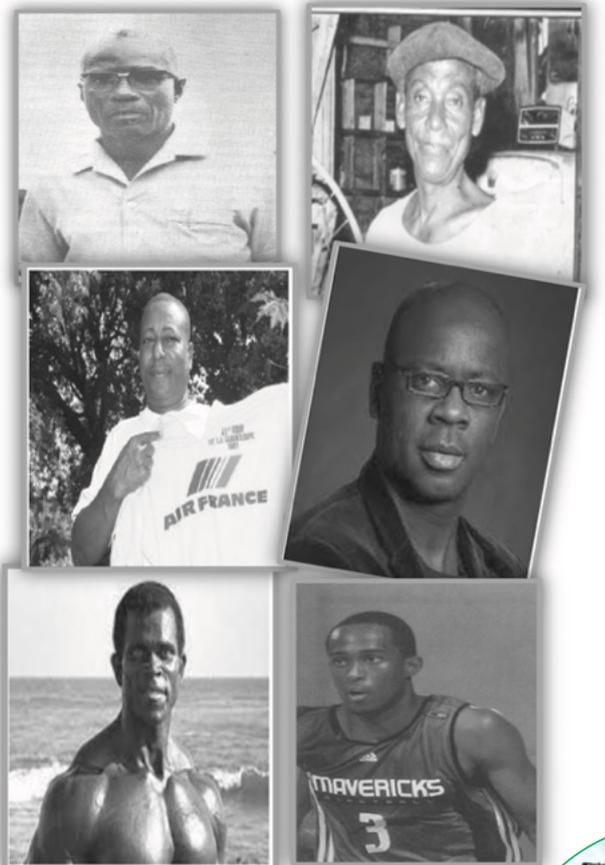
Bien dans son corps, bien dans sa tête !

La pratique du sport est facteur de bien-être, mais c'est aussi un vecteur de cohésion sociale. Permettre à tout un chacun de bénéficier d'équipements librement a été l'une des priorités des élus d'Anse-Bertrand.

Les mémorables

Notre jeunesse a besoin d'exemples et c'est pour répondre à cette nécessité que la municipalité a décidé de mettre en avant dans une exposition d'anciens sportifs de la commune. L'athlète Augustin ARRON, les coureurs cyclistes Robert CARLOS et Molière GENE, le culturiste Serge NUBRET, le basketteur Rodrigue BEAUBOIS et le champion du monde de football Lilian THURAM-ULIEN.

4 000 € ont été consacrés à ce projet.

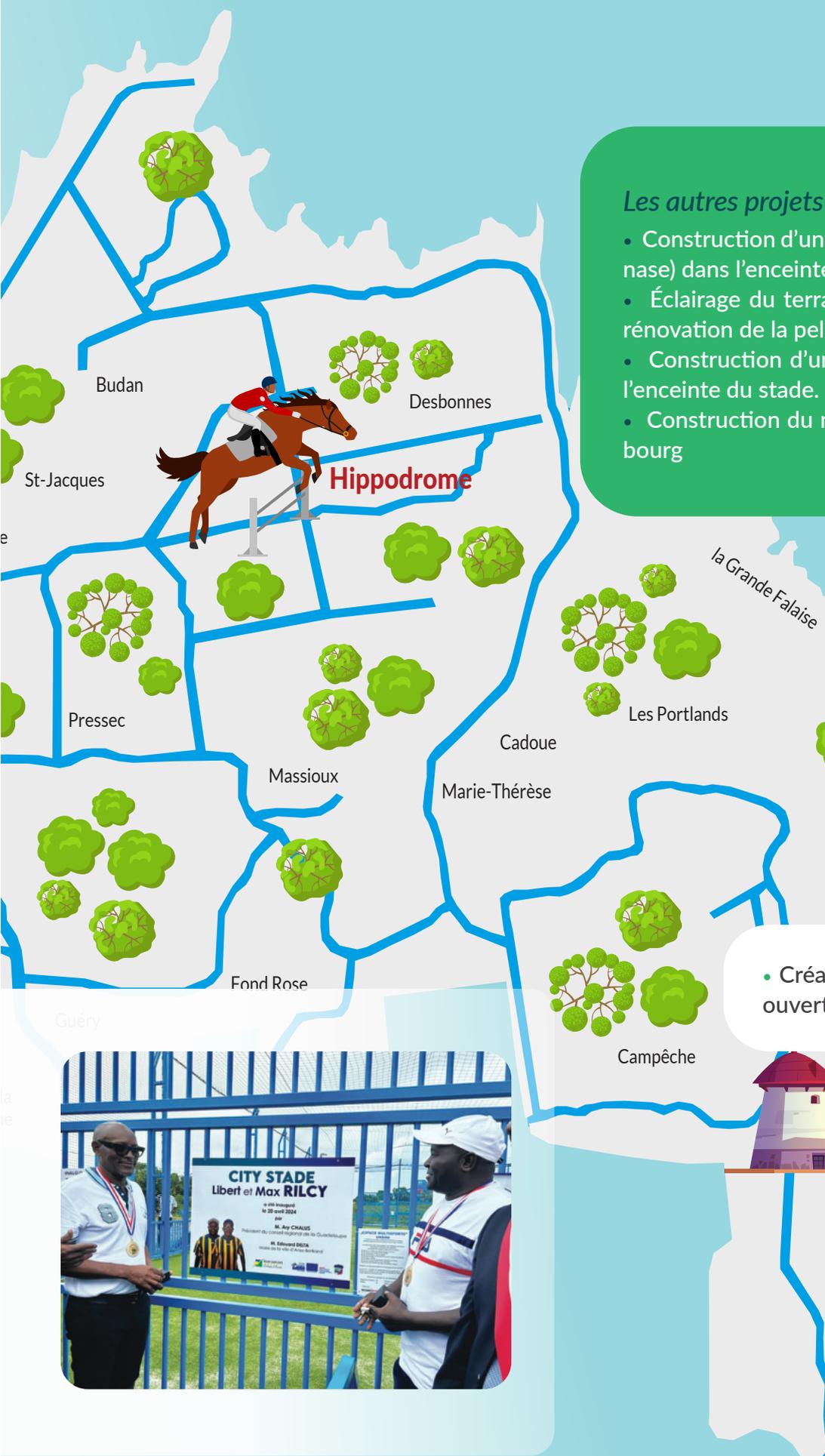


> GUÉRY

City stade de Guéry

Inauguré par la Région Guadeloupe le 20 avril 2024, le city-stade de Guéry répond à cet enjeu de cohésion sociale, d'insertion et de sociabilisation, au-delà de l'aspect prévention et santé. La commune a sollicité le Conseil régional afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la prise en charge du plateau sportif de cet espace baptisé « Libert et Max Rilyc ».





Les autres projets

- Construction d'un plateau sportif multisports (Gymnase) dans l'enceinte du stade.
- Éclairage du terrain de sport du camp militaire et rénovation de la pelouse.
- Construction d'un bassin mobile de natation dans l'enceinte du stade.
- Construction du musée d'Anse-Bertrand au centre bourg



- Création d'un écomusée à ciel ouvert au moulin de Beufond.



Ancienne Sucrierie Mahaudière



Nos engagements tenus

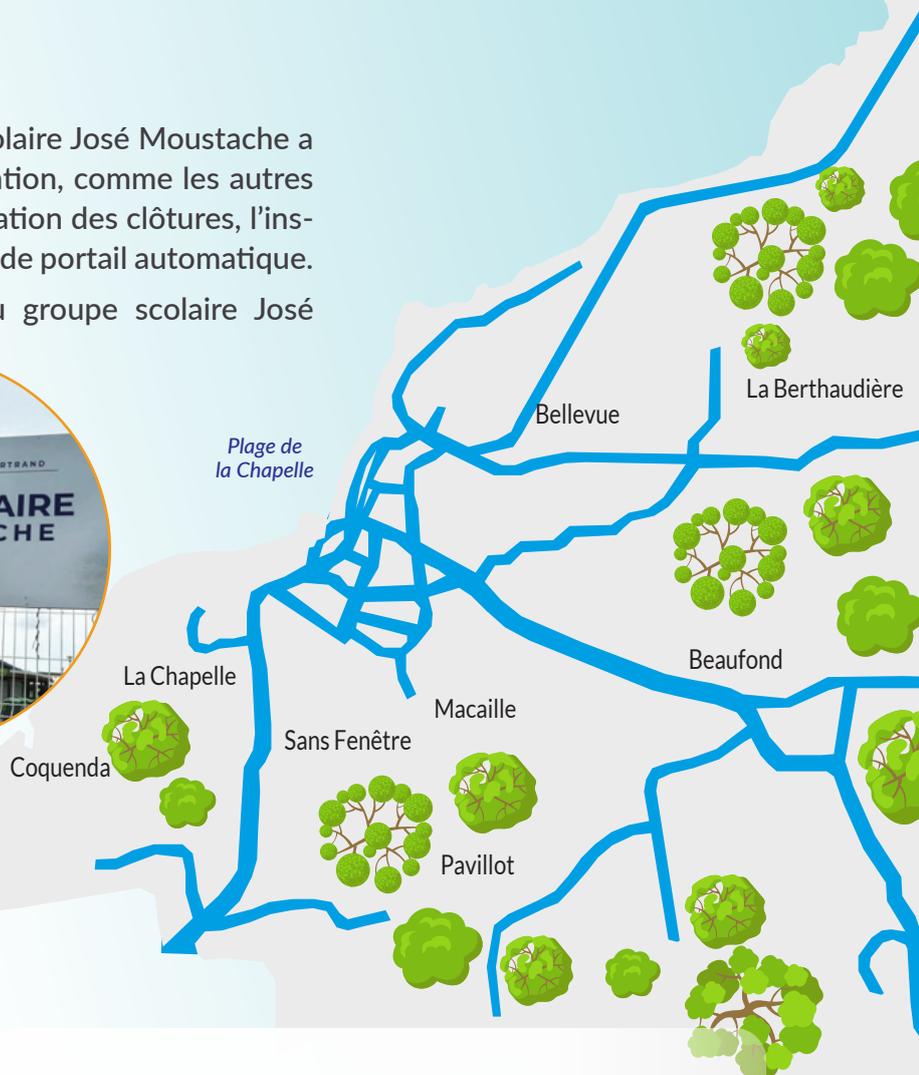
ÉDUCATION & PETITE ENFANCE

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde ». C'est forte de cette citation de Nelson Mandela que l'équipe municipale a investi dans les quatre établissements scolaires dont la commune a la charge et dans des infrastructures au service de la jeunesse Ansoise.

Sécurisation des écoles de la commune

Outre les travaux d'étanchéité, le groupe scolaire José Moustache a également fait l'objet de travaux de sécurisation, comme les autres écoles primaires et maternelles, par la rénovation des clôtures, l'installation de vidéosurveillance et l'installation de portail automatique.

- Construction d'un terrain omnisports au groupe scolaire José Moustache.



> MACAILLE

Travaux à l'école de Macaille

Les élèves de l'école José Moustache évoluent désormais dans un établissement où les problèmes d'étanchéité sont réglés. Afin de limiter les risques de dégradations précoces du matériel et pour la sécurité de la communauté scolaire, il a été procédé à la remise à neuf de l'étanchéité de la toiture **pour un coût de 44 704 € HT.**



Haut de la Montagne



Les autres projets

- Mise en place de jardins créoles dans les écoles et sur le site ornithologique à Ravine sable.
- Mise en place de citernes homologuées avec des abris de protection dans toutes les écoles pour faire face aux coupures d'eau.
- Développement du projet Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires (SNEE).

Socle numérique
dans les écoles
élémentaires



> GUÉRY - CAMPÊCHE

- Confortement parasismique école de Guéry dans le cadre du plan séisme Antilles.
- Réfection de la toiture de l'école de Campêche et de son réfectoire.



Faire d'Anse-Bertrand la capitale

Anse-Bertrand porte une ambition claire : devenir la capitale du cheval dans la Caraïbe. Ce positionnement est le fruit :

- d'une stratégie politique assumée,
- d'un potentiel territorial identifié,
- et d'une convergence d'intérêts avec les priorités régionales (emploi, formation, tourisme, structuration de filière, rayonnement caribéen).

Cette ambition n'est pas symbolique : elle s'inscrit dans une **dynamique économique, sociale et territoriale durable**, cohérente, adoptée par la Région Guadeloupe.

Un territoire déjà légitime, au fort potentiel d'ancrage

Localement, Anse-Bertrand dispose :

- d'un tissu équestre actif (centres, pratiques, culture locale forte),
- d'une expérience d'accueil d'événements (Forum des métiers du cheval, partenariats associatifs),
- d'une dynamique foncière et environnementale propice au développement d'un pôle de pleine nature.

À l'échelle régionale, la commune offre :

- un ancrage territorial complémentaire à Baie-Mahault ou Saint-Claude,
- une valorisation des espaces ruraux,
- un potentiel de diversification touristique très recherché.

Un projet parfaitement aligné avec les politiques publiques

Le projet s'inscrit en cohérence directe avec :

- le Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) Guadeloupe 2023-2028 : soutien aux filières émergentes, structuration territoriale, formation/emploi,
- le plan régional de formation professionnelle: développement de la filière équine (métiers porteurs, insertion, handicap),
- la stratégie nationale de transition écologique: tourisme responsable, écomobilité, agriculture durable,
- les priorités des fonds européens LEADER ou FEADER : structuration de filière en zone rurale, développement touristique raisonné,
- et les attentes de coopération régionale caribéenne, à travers un axe équestre Caraïbe - Europe.



du cheval dans la Caraïbe

Aujourd'hui, ce que nous sollicitons

Pour franchir une nouvelle étape,
nous sollicitons :

- le soutien de la Région Guadeloupe pour la phase de préfiguration et d'ingénierie (aide au poste, cofinancement événementiel) ;
- l'accompagnement de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et de l'État pour la labellisation, l'animation territoriale et les actions de formation ;
- la mobilisation des fonds européens (LEADER, FEADER, INTERREG) pour les projets d'investissement, d'équipement et de coopération.



Pourquoi investir à Anse-Bertrand

- Parce que c'est une commune qui a su redresser ses finances et redevenir fiable
- Parce qu'elle porte une vision structurante, intergénérationnelle, inclusive.
- Parce qu'elle peut devenir un territoire-pilote pour la structuration d'une filière régionale.
- Parce que l'échelle caribéenne donne du sens, du souffle et du potentiel exportable au projet.

Anse-Bertrand peut devenir un territoire-laboratoire : une commune rurale qui, grâce au cheval, crée de l'emploi, du lien social, de l'insertion, de l'attractivité touristique, et du rayonnement régional. Soutenir ce projet, c'est investir dans un avenir concret, durable et partagé.

Une ambition
territoriale porteuse
de sens et d'avenir

L'Écomusée de l'habitation Beaufond



L'habitation de Beaufond est riche par son patrimoine historique, culturel et environnemental.

C'est pourquoi notre municipalité a conçu le projet de faire de cette habitation un Écomusée, c'est à dire de mettre en valeur à travers une réhabilitation et une adaptation de la vie de cette habitation sucrière au 17^e, 18^e et 19^e siècle.

L'association CM98 nous accompagne avec une convention pour réaliser ce projet, ainsi que M. le professeur Frédéric Régent pour la partie historique.

Cet ancien moulin à vent, qui fabriquait jadis le sucre de canne, est situé à proximité de la section de Lacroix, à l'entrée d'Anse Bertrand. Il porte le nom de son ancien propriétaire, Monsieur Beaufond. Comme tous les moulins de la région, il date de la période de l'esclavage.



Le quartier des esclaves



Le four



Un projet d'avenir pour manger mieux, local et développer notre territoire



Anse-Bertrand accueille aujourd'hui l'un des projets les plus ambitieux du Lizin' Santral, une usine de transformation de produits agricoles locaux, portée avec la Région Guadeloupe, la CANGT et plusieurs partenaires publics.

Son objectif :

Transformer et conditionner les fruits, légumes et tubercules produits chez nous, afin d'approvisionner en priorité les cantines scolaires, les établissements médico-sociaux et les structures d'aide alimentaire. Concrètement, ce sont jusqu'à 50 000 repas par jour qui pourront être préparés à partir de produits du territoire.

Lizin' Santral en 2025 :

L'usine est en cours de finalisation. Les premiers équipements seront mis en test en 2025 et mis en service dès 2026. En parallèle, la commune accompagnera les producteurs, les jeunes en recherche d'emploi et les partenaires de la restauration collective pour faire de ce projet une réussite partagée.

Manger mieux, produire localement, créer de l'emploi : avec « Lizin' Santral », Anse-Bertrand agit pour un avenir plus juste, plus durable et plus solidaire

Lizin' Santral, c'est bien plus qu'une usine, c'est :

- un levier pour structurer nos filières agricoles autour d'un modèle coopératif ;
- de l'emploi local avec une trentaine de postes directs et des parcours d'insertion ;
- un outil de développement durable, avec la valorisation des déchets organiques et une alimentation plus saine pour tous ;
- une nouvelle image pour Anse-Bertrand, commune pionnière de la transition écologique et alimentaire en Guadeloupe.

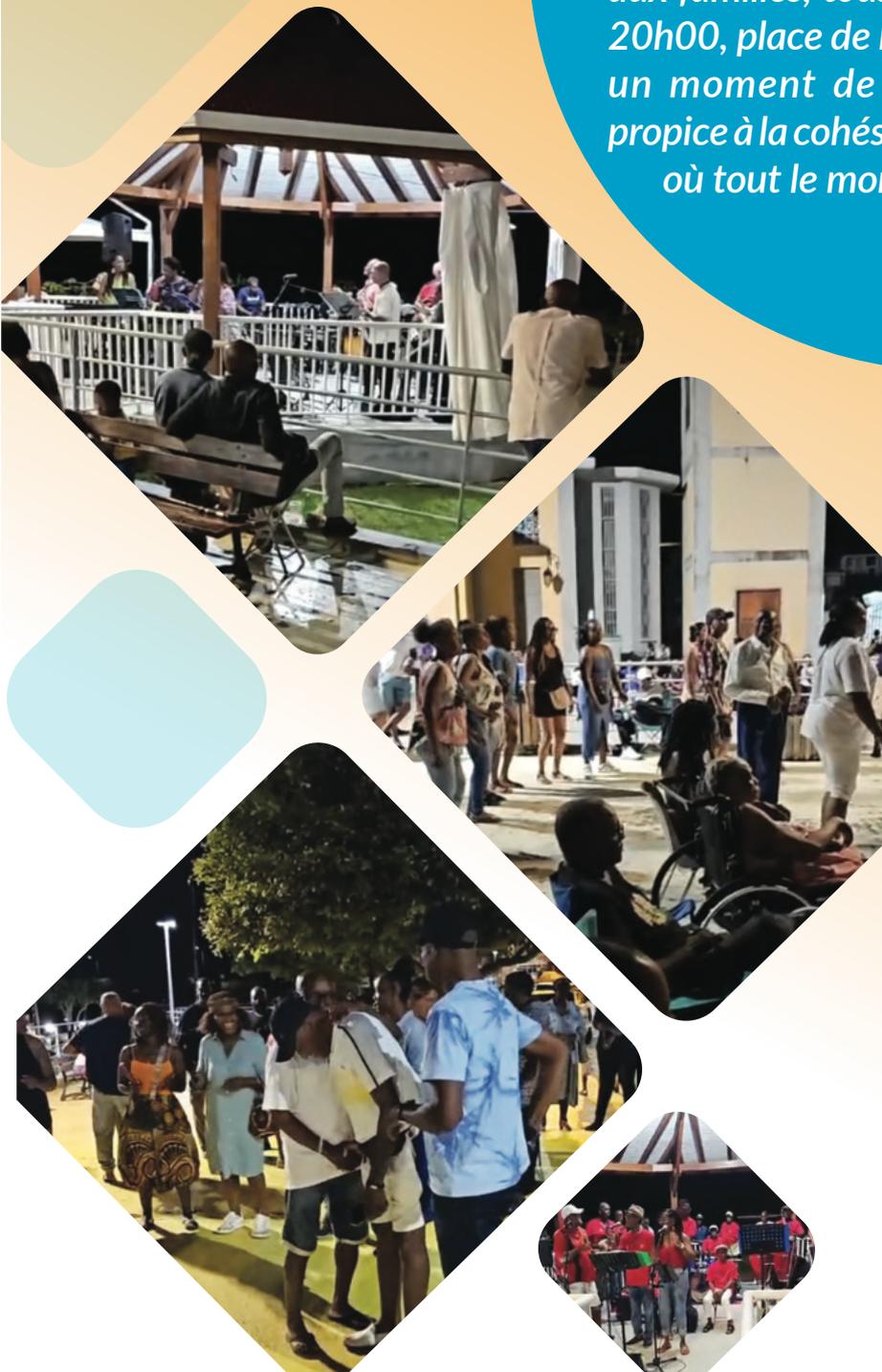
« Lizin' Santral » – Les chiffres clés

- 1 600 m² d'infrastructure dédiée à l'agrotransformation locale
- Jusqu'à 50 000 repas/jour produits à partir de produits du terroir
- 30 emplois directs créés, et des dizaines d'emplois indirects
- 5 groupements de producteurs locaux mobilisés pour l'approvisionnement
- 100 établissements partenaires (cantines, EHPAD, structures sociales)
- 80 % des coproduits valorisés grâce à une gestion durable des déchets
- 2030 : objectif d'une pleine autonomie opérationnelle et alimentaire sur le territoire

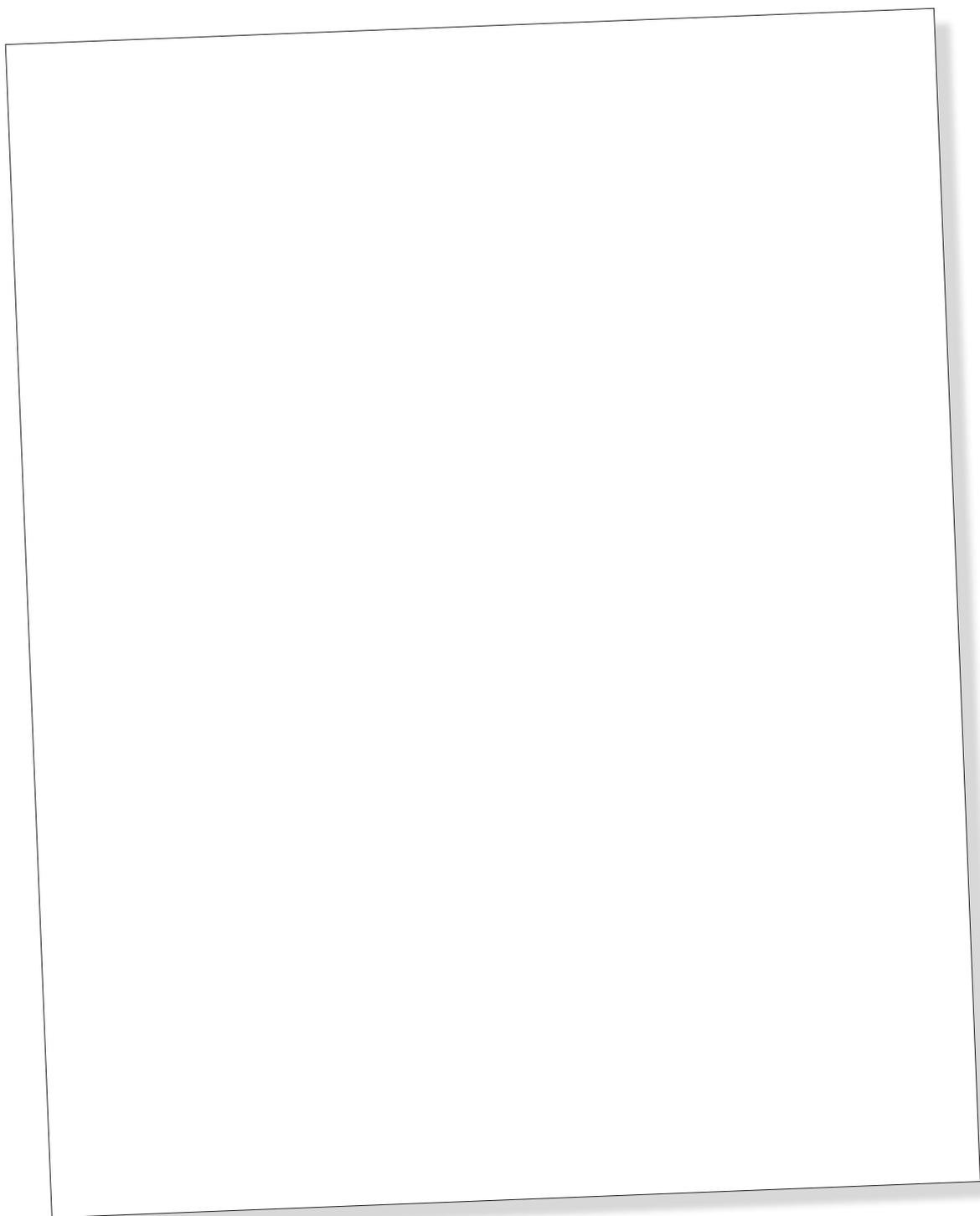


Mercredi en Live

Réputée pour son littoral attractif en journée, la commune s'anime désormais le soir avec « Mercredi en Live ». Un concept qui s'est ouvert durant les grandes vacances aux familles, tous les mercredis. A partir de 20h00, place de l'église, des groupes offrent un moment de détente et d'animation propice à la cohésion sociale et aux échanges où tout le monde trouve son compte.



Droit d'expression de la minorité municipale



NUMÉROS UTILES & PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES

- Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT) : 05 90 48 77 80
- Hippodrome de Saint-Jacques : 05 90 90 18 61
- Les Immortels, club des aînés : 05 90 22 07 85
- Mas Hueyou : 05 90 21 49 02
- Office Municipal de la Culture et des Sports (OMCS) : 05 90 22 14 20
- ONF : 05 90 99 28 99
- Parc national de la Guadeloupe : 05 90 41 55 55
- Police municipale : 05 90 22 11 48

► PÔLE EMPLOI

Lundi
Conseillère : Mme Rivière

► PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Lundi, jeudi et vendredi
Conseillère : Mme Vala

► INSERTION SOCIALE PROFESSIONNELLE

Mardi
Conseillère : Mme Coumba

► ECOMOESTA

Deux mercredi par mois
Conseillère : Mme Moesta

► EC EAU PLUS

Tous les 1^{er} vendredi du mois
Conseillère : Mme Moysan

► CONCILIATEUR DE JUSTICE

Tous les 3^e vendredi du mois
Conseiller : M. Loison

► CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conseiller : M. Goarin
Sur rendez-vous : 05 90 81 83 85



Lundi, mardi et jeudi : 8h à 13h
Mercredi et vendredi : 8h à 13h30
commune@mairieansebertrand.fr

Le bourg 97121 ANSE-BERTRAND
Tél : 0590 89 48 48

www.ansebertrand.fr